Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

city - port Quais à usage partagé : les ports des 15e et 16e arrondissements s'engagent !
HAROPA PORT, en collaboration avec la Ville de Paris, les Mairies des arrondissements concernés, les riverains, les associations locales, les entreprises et industriels présents sur les ports des 15e et 16e ont signé une « Charte des usages » qui s'appliquera sur les ports de Javel, Grenelle, Passy, Point du Jour et Auteuil. Portée par HAROPA PORT, elle vise à assurer une cohabitation partagée des quais et garantir le respect de bonnes pratiques.
Published on 11/10/2023

©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

Une charte pour « bien-vivre ensemble »

La présente charte concerne le **bassin portuaire des 15e et 16e du pont de Bir-Hakeim au pont du Garigliano.**
Elle s'appliquera sur les **ports de Javel, Grenelle, Passy, Point du Jour et Auteuil.**
Récemment réhabilités ou en cours de réhabilitation, ils ont des caractéristiques et des vocations diverses. Leurs quais sont à la fois des lieux de vie, de passage et de détente où se côtoient les activités portuaires et industrielles aux activités de tourisme, d'animation, de culture et de loisirs ou encore de promenade. Des aménagements assurent cette jonction et la continuité du cheminement piéton le long du fleuve.

©HAROPA PORT

La signature de la charte doit permettre une cohabitation harmonieuse et la mise en place de bonnes pratiques. Les acteurs signataires s'engagent ainsi autour de thématiques :
- usages ;
- cadre de vie ;
- circulation ;
- réduction des nuisances sonores ;
- propreté…

URL of the page:
https://www.haropaport.com/en/node/4367

Un dialogue continu
Depuis plusieurs années, **la direction territoriale parisienne de HAROPA PORT maintient un dialogue constructif avec les exploitants, les élus, les associations, et les riverains sur les projets d'aménagements pour atténuer les nuisances et améliorer le cadre de vie tout en maintenant la vocation portuaire de ces sites**.
Cette Charte des usages est le fruit d'une concertation qui s'est déroulée sous forme d'entretiens, de réunions et d'ateliers de travail. Autant d'échanges autour des contraintes professionnelles des activités économiques, des gênes vécues par les différents acteurs et occasionnées par certaines activités qui ont permis de poser les termes du « bien-vivre ensemble ».
Un **Conseil de la Charte,** véritable instance de dialogue, sera également mis en place pour permettre de veiller au respect des engagements pris par les différents usagers et au bon fonctionnement de la Charte. Cette instance se réunira plusieurs fois par an pour pérenniser le dialogue engagé.

Cette **nouvelle charte** fait suite aux premières chartes initiées par HAROPA PORT | Paris sur les ports du 12e et 13e arrondissements de Paris, pour les de Bercy, la Gare, Austerlitz et La Rapée.

Face à un tissus urbain dense et un développement du trafic fluvialpermettant un approvisionnement des marchandises plus vertueux, **HAROPA PORT veille à soigner l'intégration de ses ports d'Ile-de-France dans les villes.**
En tant qu'aménageur public et créateur d'espaces urbains, HAROPA PORT reste à l'écoute des attentes des territoires en matière de qualité urbaine, d'accessibilité, d'ouverture à la ville et de mixité des usages. C'est dans ce cadre que le port a mis en place la Charte d'Amélioration des Ports avec pour objectif de **concilier activité portuaire et respect du cadre de vie pour que les riverains puissent profiter des berges et de la Seine**.

71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00

URL of the page:
https://www.haropaport.com/en/node/4367